

ARRÊTÉ

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AMIENS

- Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;
- Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études ;

ARRÊTE

Article unique :

Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e d'orientation et d'insertion professionnelle, ouvert au titre de l'affectataire rectorat de LILLE, au titre de l'année 2022, les personnes citées en annexe du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 19 mai 2022

Raphaël MULLER

**Annexe de l'arrêté DEC-2022-073 portant nomination du jury d'admission
pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études
dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage),
emploi-type Chargé-e d'orientation et d'insertion professionnelle
SESSION 2022**

Président

Luc BOUVET
Secrétaire général

DSDEN de l'Aisne (02)

Experte

Delphine RICHER
Ingénieure d'études de classe normale

Université de Lille (59)

Membres de jury

Kelig LE GRAND
Ingénieur d'études hors classe

Université de Picardie Jules Verne (80)

Christine LEROY
Attachée principale d'administration de l'État

Rectorat d'Amiens (80)

Camille MASSE
Ingénieure d'études de classe normale

Université de Lille (59)